

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 21 mars 2024

Un pas de géant vers une énergie plus décarbonée :

Accord emblématique entre la Métropole de Lyon, Dalkia et Tokai COBEX

Aujourd'hui marque un tournant majeur dans la transition énergétique de la Métropole de Lyon. Un avenant au contrat de délégation de service public liant la Métropole de Lyon et Dalkia pour le réseau de chaleur Centre Métropole, est officiellement scellé chez l'industriel Tokai COBEX, pour passer le réseau de chaleur de 65% à 72% d'énergie renouvelable et de récupération. Il permettra d'éviter 57 000 tonnes de CO₂ supplémentaires, soit l'équivalent de 31 500 véhicules retirés de la circulation.

Cet accord, qui représente un investissement de 173 millions d'euros soutenu financièrement par la Banque des Territoires et EDF, incarne un engagement concret en faveur d'une énergie plus verte et durable. Il est accompagné à hauteur de 54,6 millions d'euros par l'État dans le cadre du Fonds chaleur, un dispositif national de soutien financier au développement de la production renouvelable et de récupération de chaleur géré par l'ADEME.



Photomontage du site Tokai COBEX Savoie après implantation du futur équipement de récupération de chaleur - ©Archimade

À travers cet avenant, Dalkia réalisera et exploitera les nouvelles installations de cet accord comprenant :

- **La récupération de chaleur provenant de l'industriel Tokai COBEX Savoie** qui était jusqu'alors perdue. 4 MW de chaleur fatale seront récupérées sur les fours de l'industriel, soit 30 GWh de chaleur valorisée chaque année sur le réseau de chaleur public. **Cette opération, une première dans la Métropole, est un bel exemple de coopération public-privé** et ancre encore davantage ce site industriel historique de Vénissieux dans son territoire. Cela permettra d'éviter 8 000 tonnes de CO₂ par an (l'équivalent des émissions de 4 500 véhicules). Les travaux de récupération commenceront dès 2024 pour une mise en service en 2025.

Qu'est ce que la chaleur de récupération ?

La chaleur de récupération, également connue sous le nom de chaleur fatale, désigne la chaleur produite par un processus dont l'objectif principal n'est pas la production d'énergie, et qui est souvent gaspillée. L'enjeu est de capturer cette chaleur perdue et de la transporter pour en favoriser l'utilisation comme source thermique.

Les sources de chaleur fatale sont variées, allant des fumées de fours aux équipements en cours de refroidissement. Divers secteurs sont concernés : les sites industriels, les bâtiments tertiaires, comme les hôpitaux, les data centers, les installations de valorisation énergétique des déchets et les unités d'incinération des déchets non ménagers.

- **La construction d'une nouvelle chaufferie bois-énergie à Vaulx-en-Velin**
Cette chaufferie biomasse sera mise en service en 2026 pour 50MW de puissance bois énergie et 180 GWh de production de chaleur renouvelable supplémentaire par an. Elle permettra d'éviter 49 000 tonnes de CO₂ par an (l'équivalent des émissions de 27 000 véhicules).
- **L'extension du réseau de chaleur à la commune de Saint-Priest**
La Métropole de Lyon soutient résolument la transition énergétique des habitants, des entreprises et de la Ville de Saint-Priest, avec la construction d'un réseau de chaleur d'ici à 2027. 16 kms de canalisations seront déployés pour alimenter l'équivalent de 8 000 logements, dont l'ensemble des bâtiments communaux de Saint-Priest, les quartiers Bel Air, Bellevue, Alpes-Azur, les écoles et le centre nautique Clairon.

Ces projets vont ainsi permettre au réseau de chaleur urbain Centre Métropole poursuivre son développement tout **en améliorant son mix énergétique en passant de 65% à 72% d'énergie renouvelable et de récupération**. Une avancée significative vers l'objectif ambitieux de la Métropole de Lyon de réduire sa dépendance aux énergies fossiles et de promouvoir activement les sources d'énergie renouvelable et de récupération.

Pour Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon

"Je suis très heureux de sceller aujourd'hui cet avenant pour le réseau de chaleur Centre Métropole, dans un partenariat global qui est un bel exemple de la transition écologique et socialement juste que nous souhaitons mettre en œuvre sur la Métropole. 100 000 équivalent-logements, dont les habitants et les entreprises de Saint Priest, bénéficieront bientôt d'une énergie renouvelable et accessible. "

Pour Sylvie Jéhanno, PDG de Dalkia

"La récupération de chaleur fatale chez les industriels est une solution idéale pour la décarbonation des réseaux de chaleur. En ayant recours à ce potentiel encore sous-exploité en France, nous optimisons l'utilisation de ressources locales et accompagnons les territoires dans la réduction de leur empreinte carbone. Dalkia se réjouit de collaborer avec la métropole lyonnaise, dont nous apprécions la confiance, dans ce projet novateur qui accélère la transition énergétique de la région, notamment grâce à l'extension du réseau à la ville de Saint-Priest".

Pour Joseph Bertin, Président Tokai COBEX

"La conclusion de ce partenariat pour la fourniture de l'énergie fatale de notre procédé de cuisson de notre usine de Vénissieux, en vue de son utilisation dans les réseaux de chauffage urbain de la Métropole de Lyon est une parfaite illustration de l'engagement fort de Tokai COBEX dans l'effort de décarbonation de notre économie. En effet au-delà de la décarbonation de ses procédés propres, Tokai COBEX a l'ambition de contribuer encore plus significativement à l'objectif global « Net zéro », en mettant en œuvre toutes les actions possibles, tant avec les collectivités locales qu'avec ses partenaires industriels, clients et fournisseurs. Tokai COBEX contribue par ailleurs à la décarbonation de la mobilité de tous en accélérant la transition vers les véhicules électriques par la mise au point dans son centre de R&D de Vénissieux des procédés innovants et performants. Tokai COBEX offre ainsi à la filière des batteries Li-Ion européenne une source graphite synthétique (matériau actif d'anode) fabriqué intégralement en France, avec une empreinte CO₂ 20 à 30 fois inférieure aux produits d'importation chinois, très majoritairement utilisés aujourd'hui. "

Pour David Marchal, Directeur Exécutif de l'Expertise et des Programmes, ADEME

*« L'ADEME est fière d'avoir accompagné et contribué à l'accélération de ce projet d'infrastructure collective d'envergure sur la Métropole de Lyon. L'extension du réseau de chaleur, la récupération de la chaleur d'un industriel et la création de la chaufferie biomasse s'inscrivent parfaitement dans l'objectif du déploiement des énergies renouvelables et de récupération proposée par le Fonds chaleur que nous gérons. Un beau projet de collaboration entre acteurs du territoire en faveur de la transition écologique !
»*



Chiffres clés

- ➔ 72% d'énergie renouvelable et de récupération
- ➔ 173 millions d'investissement, dont 54.6M€ d'aide de l'ADEME
- ➔ 16 km de réseau sur Saint-Priest pour 8000 équivalent- Logements
- ➔ 57 000 t de CO₂ supplémentaires évitées, soit l'équivalent de 31 500 véhicules retirés de la circulation de la Métropole.

À propos de la Métropole de Lyon

Regroupant 59 communes, la Métropole de Lyon, créée en 2015 est une collectivité unique aux nombreuses compétences : développement économique, développement durable, éducation, culture, solidarité, urbanisme et logements, transports et mobilités, gestion du quotidien (gestion de l'eau, des déchets, de la voirie) etc. La Métropole de Lyon se mobilise pour construire un avenir durable pour tous ses habitants et investit de nombreux outils pour répondre aux enjeux écologiques. Les réseaux de chaleur et de froid urbains sont des moyens utiles et pertinents pour réduire significativement les gaz à effet de serre et lutter efficacement contre le dérèglement climatique. La Métropole de Lyon a confié à Dalkia, au travers de la société elm, la délégation de service public du réseau de chaleur et de froid sur le territoire Centre Métropole pour une durée de 25 ans avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2017.

À propos de Dalkia

« Ensemble, relevons le défi climatique ! »

Depuis plus de 85 ans, Dalkia, filiale du groupe EDF et leader dans les services énergétiques, investit et développe les énergies renouvelables et de récupération et accompagne ses clients dans la durée pour les aider à faire des économies d'énergie et à réduire leurs émissions de CO₂.

Plus de 20 000 salariés présents partout en France et à l'international assurent la maintenance et l'exploitation des installations de sites industriels, de bâtiments tertiaires, de collectivités, d'établissements de santé, de logements, avec des solutions innovantes et performantes, pour accélérer la décarbonation des sites et des territoires.

Retrouvez nos solutions sur notre site écoresponsable www.dalkia.fr.

À propos de Tokai COBEX Savoie – une société du Groupe Tokai Carbon

Depuis plus d'un siècle, nous sommes un fleuron de la conception et de la fabrication de carbone et de graphite synthétique, fournissant une variété d'applications haut de gamme. Nous sommes présents dans le monde entier et fournissons des solutions innovantes à nos clients. Une équipe hautement qualifiée avec des années d'expérience dans le développement et l'application de produits assiste nos clients avec leurs connaissances techniques et leur expertise. Nos compétences de base comprennent une vaste expertise des matières premières, un savoir-faire en matière d'applications et une excellente compréhension des processus de fabrication dans les industries de nos clients (notamment l'aluminium primaire, la fonte brute, le silicium métallique et les ferro-alliages). Depuis 5 ans, nous développons en France une source européenne propre et compétitive de graphite synthétique pour répondre à la demande croissante de batteries lithium-ion. Notre technologie avancée permet de proposer un graphite ultra pure avec l'empreinte CO₂ la plus faible du marché mondial. Nous contribuons ainsi à l'indépendance de l'industrie automobile européenne pour les véhicules électriques. www.tokaicobex.com

À propos de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Contact Presse - Métropole de Lyon

Marion Morel - Marion.morel@grandlyon.com - Tél : 06 07 04 30 39